

CheckMate® Puffer® CM-Pro Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité conforme aux Règlements n° 1907/2006/CE et suivantes

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ

1.1 Identificateur du produit

Nom du produit: CheckMate® Puffer® CM-Pro

Forme du produit: mélange

Identifiant unique de la formule (UFI): F190-10SJ-P002-9103

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou mélange et utilisations

Applications concernées : CheckMate Puffer CM-Pro est un produit phytopharmaceutique à base de phéromones pour la confusion sexuelle de la Carpocapse (*Cydia pomonella*). Il s'agit d'un produit phytopharmaceutique en aérosol (AE) destiné à un usage professionnel uniquement.

Utilisation déconseillée : Utilisations non mentionnées sur l'étiquette.

Raisons de l'utilisation déconseillée : Produit à usage agricole uniquement, toute autre utilisation est déconseillée.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Suterra Europe Biocontrol S.L.

Plaza America 2, Planta 9

46004 Valencia, España

e-mail: sds@suterra.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Appeler le 112 ou le 15 ou le Centre Anti Poison le plus proche, ou le n° Orfila : 01 45 42 59 59 (24h)

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Aérosols inflammables, Cat. 2, H223, H229

Irritation cutanée, Cat. 2, H315

Sensibilisation cutanée, Cat. 2, H317

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme, Cat. 3, H412

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette conforme au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pictogramme SGH et Mention d'avertissement



Attention

Mention de danger

H223 Aérosol inflammable

H229 Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur

H315 Provoque une irritation cutanée

H317 Peut provoquer une réaction cutanée allergique

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes — Ne pas fumer

P251 Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage

Version 4

Date d'établissement: 27.04.2023

www.suterra.com

Page 1 sur 8

Suterra®

CheckMate® Puffer® CM-Pro Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité conforme aux Règlements n° 1907/2006/CE et suivantes

P273	Éviter le rejet dans l'environnement
P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C
P501	Éliminer le récipient conformément à la réglementation nationale
EUH401	Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement
SP 1	Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes

2.3 Autres dangers

Le mélange ne répond pas aux critères de PBT ou vPvB conformément à l'annexe XIII du Règlement n° 1907/2006/CE. Les substances contenues dans le produit ne répondent pas aux critères pour être identifiées comme perturbateurs endocriniens selon le règlement (UE) 2017/2100.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Sans objet. Le produit n'est pas une substance ou une nanoforme.

3.2 Mélanges

Nom chimique	n. CAS, n. EINECS, n. inscription REACH	Contenu % p/p	Classification selon le règlement (EC) 1272/2008 (CLP)*	SCL M-factor ATE
Ethanol	64-17-5 200-578-6 01-XXXXXXXXXX-XX-0522	40-50	Liquide inflammable 2, H225 Irritation oculaire 2, H319	-
(E,E)-8,10- Dodecadien-1-ol	33956-49-9 251-761-2 Non soumis à l'enregistrement	9.03	Irritant pour la peau 2, H315 Sensibilisation cutanée 1B, H317 Irritation oculaire 2, H319 STOT-SE 3, H336 Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, H400	-

* Libellé complet des indications de danger et des phrases de risque: voir section 16

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Contact avec les yeux: Laver les yeux délicatement avec de l'eau pendant 15-20 minutes. Contacter un médecin pour les conseils de traitement.

Contact avec la peau: Remplacer les vêtements contaminés. Laver la peau immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon pendant 15-20 minutes. Consulter un médecin en cas d'irritation.

Inhalation: En cas d'inhalation, amener la victime à l'air libre. En cas de malaise, appeler un médecin.

Ingestion: En cas d'ingestion, donner de l'eau et consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne pas faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas de contact avec les yeux ou la peau peut provoquer une irritation. Le propulseur peut provoquer des brûlures de gel s'il n'est pas utilisé correctement.

Version 4

Date d'établissement: 27.04.2023

www.suterra.com

Page 2 sur 8

Suterra®

CheckMate® Puffer® CM-Pro Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité conforme aux Règlements n° 1907/2006/CE et suivantes

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: produits chimiques secs, mousse et dioxyde de carbone (CO₂).

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les conteneurs vont exploser s'il est chauffé à des températures suffisamment élevées. Oxydes de carbone formé lorsque le produit est brûlé.

5.3 Conseils aux pompiers

Evacuer tout le personnel qui n'est pas nécessaire de la zone affectée. Utiliser les procédures standards pour lutter contre le feu.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Maintenir loin des sources d'eau et des égouts. En cas de déversement dans l'eau, éviter que le produit ne soit entraîné vers les canalisations et les eaux courantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir dispersion. Utiliser un matériau absorbant et éliminer dans un conteneur propre.

6.4 Référence à d'autres sections

Consulter les sections 8 et 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Lisez attentivement l'étiquette avant toute manipulation/utilisation. Equipement de protection : consulter la section 8 si les conditions d'exposition le justifient. Les précautions usuelles de manipulation des produits chimiques doivent être appliquées. Ne pas manger, ne pas boire ou fumer pendant l'utilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sur, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans le récipient d'origine, dans un endroit sec et frais et bien ventilé. À protéger contre les rayons solaires et ne pas stocker à plus de 40°C. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Protéger du gel.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

CheckMate Puffer CM-Pro est un produit phytopharmaceutique à base de phéromones pour la confusion sexuelle de la Carpocapse (*Cydia pomonella*). Il s'agit d'un produit phytopharmaceutique en aérosol (AE) destiné à un usage professionnel uniquement.

Version 4

Date d'établissement: 27.04.2023

www.suterra.com

Page 3 sur 8

Suterra[®]

CheckMate® Puffer® CM-Pro Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité conforme aux Règlements n° 1907/2006/CE et suivantes

SECTION 8: CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune limite d'exposition n'a été déterminée. Autres effets sur la santé : pas d'effet secondaire connu.

8.2 Contrôles de l'exposition

Les informations ci-dessous sont basées sur une information générale et dans des conditions normales d'utilisation. Nous conseillons l'aide spécialisée d'un professionnel qualifié lors de conditions et d'utilisations spécifiques ou non habituelles.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (utilisateur professionnel)

Protection des yeux/du visage: Eviter le contact avec les yeux et utiliser de lunettes de protection hermétiques. Aucune protection respiratoire n'est recommandée dans les conditions normales d'utilisation.

Protection des mains: Pour l'opérateur, porter pendant la phase de pose des diffuseurs. Utiliser des gants certifiés pour la protection chimique selon la norme de référence EN 374-3 de type nitrile et une combinaison de travail dédiée (cotte en coton/polyester 35%/65% - grammage d'au moins 230 g/m²) avec traitement déperlant.

Protection de la peau: Utiliser une combinaison de travail dédiée (cotte en coton/polyester 35%/65% grammage d'au moins 230 g/m²) avec traitement déperlant.

Protection respiratoire: Ne pas respirer les vapeurs. Aucune protection respiratoire n'est recommandée dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Éviter tout déversement dans l'environnement. Ne pas réutiliser les récipients vides. Les restes de produits phytosanitaires doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente des dits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

SECTION 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- a) Aspect : Distributeur métallique. Le liquide à l'intérieur est jaune clair.
- b) Odeur : Comme des fruits.
- c) Seuil olfactif : Aucun.
- d) pH: Non applicable pour el produit.
- e) Point de fusion/point de congélation : Non applicable pour el produit.
- f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : Non applicable pour el produit.
- g) Point d'éclair : > 13°C pour l'éthanol
- h) Taux d'évaporation : Non déterminé pour le produit.
- i) Inflammabilité (solide/gaz) : Le mélange contenu dans le produit est inflammable.
- j) Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité : Non disponible.
- k) Pression de vapeur : Non applicable pour el produit.
- l) Densité de vapeur : Non déterminé pour le produit.
- m) Densité relative : 0,98-1,02 (aérosol)
- n) Solubilité(s): Non applicable pour el produit. Basse solubilité pour la substance active.
- o) Coefficient de partage : n-octanol/eau : Non applicable pour el produit. Très grande pour la substance active.
- p) Température d'auto-inflammabilité : Non déterminé pour le produit.
- q) Température de décomposition : Non déterminé pour le produit.
- r) Viscosité : Non applicable pour el produit.

Version 4

Date d'établissement: 27.04.2023

www.suterra.com

Page 4 sur 8

The logo for Suterra, featuring the brand name in a bold, italicized sans-serif font with a registered trademark symbol. Below the text is a stylized green swoosh that curves under the letters.

CheckMate® Puffer® CM-Pro Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité conforme aux Règlements n° 1907/2006/CE et suivantes

- s) Propriétés explosives : Non applicable pour el produit.
t) Propriétés comburantes : Non applicable pour el produit.

9.2 Autres informations

-

SECTION 10: STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité

Aucun pour el produit. Stable dans les conditions indiquées sur l'étiquette.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions de stockage et de manutention recommandée dans le récipient d'origine.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucun pour el produit.

10.4 Conditions à éviter

Protéger de la chaleur et des rayons UV. Eviter le contact avec étincelles ou flammes nues.

10.5 Matières incompatibles

La substance active de la phéromone technique va se dégrader en présence de forts oxydants et de l'oxygène. Eviter le contact avec agents oxydants.

10.6 Produits de décompositions dangereux

Produit des oxydes de charbon en brûlant. Ne produit pas de polymérisation dangereuse.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologique

La toxicité de la préparation est déterminée par la toxicité de la substance active de la phéromone technique. Les données présentées dans cette section se réfèrent donc à la substance active (E, E) -8,10-dodecadien-1-ol.

(E,E)-8,10-dodecadien-1-ol:

a) Toxicité aiguë

LD₅₀ Oral (rat): >5000 mg/kg pc

LD₅₀ Cutanée (lapin): >2000 mg/kg pc

LC₅₀ Inhalation (rat): >3.24 mg/l air

b) Irritation

Irritation des yeux: Irritant

Irritation de la peau: Irritant

c) Corrosivité : Non corrosif

d) Sensibilisation :

Sensibilisation de la peau: Sensibilisant

e) Toxicité à dose répétée: Le produit ne contient aucun composant classé comme toxique à dose répétée.

f) Cancérogénicité : Le produit ne contient aucun composant classé comme cancérigène.

g) Mutagénicité : Le produit ne contient aucun composant classé comme génotoxique ou mutagène.

h) Toxicité pour la reproduction: Le produit ne contient aucun composant classé comme toxique pour la reproduction.

Version 4

Date d'établissement: 27.04.2023

www.suterra.com

Page 5 sur 8

Suterra[®]

CheckMate® Puffer® CM-Pro Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité conforme aux Règlements n° 1907/2006/CE et suivantes

SECTION 12: INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1 Toxicité

La toxicité de la préparation est déterminée par la toxicité de la substance active de la phéromone technique. Les données présentées dans cette section se réfèrent donc à la substance active (E, E) -8,10-dodécadién-1-ol. Etant donné la nature et la forme de la préparation, aucun effet n'est attendu sur le sol, l'eau, l'air, les plantes et les animaux.

E,E)-8,10-dodécadién-1-ol:

LC ₅₀ 96 h, poisson (<i>Oncorhynchus mykiss</i>):	>0.685 mg/l
EC ₅₀ 48 h, crustacés (<i>Daphnia magna</i>):	0.3 mg/l
E _r C ₅₀ , 72 h (static), (<i>Scenedesmus subspicatus</i>):	0.221 mg/l
LD ₅₀ 48 h oiseaux (<i>Colinus Virginianus</i>):	>2050 mg/kg
LD ₅₀ terrestre vertebrates:	>5000 mg/kg
Toxicité abeilles:	
Toxicité orale aiguë:	>85 µg/abeille
Toxicité dermique aiguë:	>203.3 µg/abeille

12.2 Persistance et dégradabilité

Le produit doit être recueilli à la fin de la campagne de lutte.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information; exposition improbable.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information; exposition improbable.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le mélange ne répond pas aux critères PBT ou vPvB conformément à l'annexe XIII du règlement n° 1907/2006/CE.

12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce mélange ne contient pas de substances ayant des propriétés perturbatrices endocriniennes pour les organismes non ciblés, car elles ne remplissent pas les critères de la section B du règlement (UE) n° 2017/2100.

12.7 Autres effets néfastes

Aucun.

SECTION 13: CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Interdiction de réutiliser les emballages vides. Éliminer les emballages vides via les collectes organisées par des distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR.

Emballages : Ne pas réutiliser les récipients vides. Éliminer les emballages vides via les collectes organisées par des distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR.

Version 4

Date d'établissement: 27.04.2023

www.suterra.com

Page 6 sur 8

Suterra®

CheckMate® Puffer® CM-Pro Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité conforme aux Règlements n° 1907/2006/CE et suivantes

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

A. Récipient Aerosol - UN1950 AEROSOL Inflammables

Produit emballé : 12 récipients d'aérosol par boîte.

ADR/RID/ADN

14.1 Numéro ONU:	UN1950
14.2 Nom d'expédition des Nations unies:	AEROSOL inflammables
14.3 Classe(s) de danger pour le transport:	2
14.4 Groupe d'emballage:	N'est pas affecté
14.5 Dangers pour l'environnement:	Si

Quantités limitées: LQ-1kg poids brut < 30 Kg.

IMDG

14.1 Numéro ONU:	UN1950
14.2 Nom d'expédition des Nations unies:	AEROSOL inflammables
14.3 Classe(s) de danger pour le transport:	2
14.4 Groupe d'emballage:	N'est pas affecté
14.5 Polluant marin:	Si

Quantités limitées: LQ-1Kg, poids brut < 30 Kg.

IATA

14.1 Numéro ONU:	UN1950
14.2 Nom d'expédition des Nations unies:	AEROSOL inflammables
14.3 Classe(s) de danger pour le transport:	2
14.4 Groupe d'emballage:	N'est pas affecté
14.5 Dangers pour l'environnement:	Si

Quantités limitées: LQ-1Kg, poids brut < 30 Kg.

B. Bombes aérosols dans les appareils électroniques Puffer Aerosol Cabinet - UN3091 "LITHIUM METAL BATTERIES CONTAINED IN THE APPARATUS" (Piles au métal lithium contenues dans l'appareil).

ADR/RID/AND

14.1 Numéro ONU	UN3091
14.2 Nom d'expédition propre à l'ONU	Piles au lithium métal contenues dans l'équipement
14.3 Classe de danger de transport	9
14.4 Groupe d'emballage	Non attribué
14.5 Dangers pour l'environnement	SI

IMDG

14.1 Numéro ONU	UN3091
14.2 Désignation officielle de transport ONU	Piles au lithium métal contenues dans l'appareil
14.3 Classe de danger de transport	9
14.4 Groupe d'emballage	Non attribué
14.5 Dangers pour l'environnement	SI

IATA

14.1 Numéro ONU	UN3091
14.2 Désignation officielle de transport ONU	Piles au lithium métal contenues dans l'appareil
14.3 Classe de danger de transport	9

Version 4

Date d'établissement: 27.04.2023

www.suterra.com

Page 7 sur 8



CheckMate® Puffer® CM-Pro Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité conforme aux Règlements n° 1907/2006/CE et suivantes

14.4 Groupe d'emballage Non attribué

14.5 Dangers pour l'environnement SI

14.6 Précautions particulières pour les utilisateurs

Réceptif sous pression. Protéger de la lumière du soleil et ne pas exposer à des températures supérieures à 40°C. Ne pas percer ou brûler même après utilisation. Ne pas pulvériser sur une flamme ou un corps incandescent.

14.7 Transport de marchandises par mer conformément aux actes de l'OMI

Non applicable.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Produit autorisé en France conformément au Règlement no. 1107/2009/CE le 15.07.2020 avec le numéro d'AMM 2200388. Le produit peut être utilisé en agriculture biologique conformément au règlement (CE) n° 837/2007 et au règlement (CE) n° 889/2008.

Préparé conformément à la directive 75/324/CEE concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux aérosols et au règlement (UE) n° 517/2014 relatif aux gaz à effet de serre fluorés.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Les substances actives dans le mélange sont considérées comme étant enregistrées sous REACH, conformément aux dispositions de l'article 15 du règlement (CE) no. 1907/2006.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Version 4: Révision complète et mise à jour de la fiche de données de sécurité conformément au règlement (UE) 2020/878.

Libellé des indications de danger et des phrases de risque mentionnées à la section 3 :

H225 Liquide et vapeurs très inflammables
H315 Provoque une irritation cutanée
H317 Peut provoquer une réaction cutanée allergique
H319 Provoque une sévère irritation des yeux
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques

Les renseignements figurant sur cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances scientifiques et techniques relatives au produit à la date de cette mise à jour. Cette fiche ne représente pas une garantie sur les propriétés du produit. Elle ne dispense pas l'utilisateur de se conformer à l'ensemble des textes réglementant son activité. Il incombe aux destinataires de la présente FDS de s'assurer que les informations qu'elle contient ont été correctement lues et comprises par toutes les personnes amenées à utiliser, manipuler, éliminer ou entrer en contact avec le produit.

Version 4

Date d'établissement: 27.04.2023

www.suterra.com

Page 8 sur 8

Suterra®